

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 24 Votants : 32</p>	<p>Séance du 6 septembre 2023 à 19h00 Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.</p>
<p>Délibération : N° DEL_2023_055 OBJET : DENOMINATION D'UN ESPACE PUBLIC EN L'HONNEUR DE M. JEAN-CLAUDE CHARVIN</p>	<p>Date de convocation : 30 août 2023 Étaient présents M. Vincent BONY, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Pascale FOURNIER, Mme Isabelle CHAUVE, M. Thierry ALVAREZ, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Katy BORREGO, M. Damien LEFORT, M. Frédéric MARINELLI Était absent Mme Nadia MEBARKI Ont donné pouvoir Caroline BENOUMELAZ (pouvoir à Vincent BONY) Fatiha BOUZAGHAR (pouvoir à Marlène ESTEVEZ) Joséphine CALTAGIRONE (pouvoir à Katy BORREGO) Alexandre PETIAUX (pouvoir à François TAMBUZZO) Jean-Pierre GRANATA (pouvoir à Nasira DEBBAH) Jean-Louis VALENTE (pouvoir à Damien LEFORT) Fanny LASSABLIERE (pouvoir à Séverine REYNAUD) Cendrine BARLET (pouvoir à Anne-Marie GAUDENCIO)</p>
	<p>Secrétaire de séance : M. Julien CHANELIERE</p>

DENOMINATION D'UN ESPACE PUBLIC EN L'HONNEUR DE M. JEAN-CLAUDE CHARVIN

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer la dénomination des lieux publics en conformité à l'intérêt public local.

À ce titre, l'attribution d'un nom à un espace public ne doit être ni de nature à provoquer des troubles à l'ordre public, ni à heurter la sensibilité des personnes, ni à porter atteinte à l'image de la ville ou du quartier concerné (CAA Marseille, 12 novembre 2007, Ville de Nice, req. n° 06MA01409).

La dénomination d'un espace public doit également respecter le principe de neutralité du service public.

Aucune disposition législative ou réglementaire ne fait obligation d'une consultation ou d'une demande d'autorisation à un éventuel héritier ou descendant d'une personnalité dont le nom va être utilisé pour dénommer un lieu public.

La dénomination des voies et des équipements publics est une mission essentielle qui permet d'inscrire sur le territoire, dans le temps long, l'histoire et les mémoires qui font et feront les identités de la ville.

Ainsi, suite au décès de M. Jean-Claude Charvin, ancien maire de Rive-de-Gier, Monsieur le Maire souhaite que la Ville honore sa mémoire.

Maire de 1995 à 2020 Jean Claude Charvin a incarné la commune durant 4 mandats successifs. Il a su tisser un lien particulier avec les Ripagériens. Il a œuvré avec les membres successifs du Conseil municipal, avec les services municipaux et les différents partenaires de la Collectivité. Il s'est inscrit dans la longue et belle histoire ripagérienne.

A l'instar de maires précédents dont le nom est inscrit dans l'espace commun des Ripagériens, M le Maire propose de nommer la voie principale longeant le jardin des plantes « Allée Jean-Claude CHARVIN ».

Il est proposé au Conseil municipal :

- d' ATTRIBUER le nom de Monsieur Jean Claude Charvin à l'allée principale du jardin des plantes.

- d'AUTORISER Monsieur/Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération.

S'abstenant : 8
Nasira DEBBAH, Séverine REYNAUD, Jean-Pierre GRANATA, Jean-Louis FONTBONNE, Anne-Marie GAUDENCIO, Frédéric MARINELLI, Fanny LASSABLIERE, Cendrine BARLET

**Le Maire,
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,
Vincent BONY**

**Le secrétaire de séance
Julien CHANELIERE**

Envoyé en préfecture le 13/09/2023
Reçu en préfecture le 13/09/2023
Publié le
ID : 042-214201865-20230906-DEL_2023_055-DE

